

# Regard sur Saillagouse

Mairie : Place Oliva - 66800 SAILLAGOUSE - Tél. 04 68 04 72 89 - Fax 04 68 04 05 57  
Mail : [mairie-saillagouse@wanadoo.fr](mailto:mairie-saillagouse@wanadoo.fr) - Site : [www.saillagouse.fr](http://www.saillagouse.fr)

Juillet 2020



## SOMMAIRE

## Édito

2

- Sommaire
- Dernière minute

## Infos communales

2

6

- Elections municipales
- Nos peines et nos joies
- Etat d'urgence sanitaire
- Coronavirus

## Commerce

6

- Carrosserie DAUBEZE

## Réglementation

7

8

- Les cartes grises : comment ça marche
- Meublés de tourisme
- La Gendarmerie communique
- Tri non recyclé

## Patrimoine et environnement

9

10

- Classement cloche Chapelle de Rô
- Espace vert Cal Roc
- Espace vert entrée de Rô
- Naissances aux plans d'eau
- Tempête Gloria

## École élémentaire

9

- Ouverture d'une classe
- Label numérique

## Ecole maternelle

9

- Travaux

## Bourg-centre

11

- Privilégier les circulations douces

## Intercommunalité

11

12

- Elections à la CDC
- Aide aux entreprises

## Animations

13

## édito



**J**e suis évidemment très heureux du résultat des élections municipales du 15 mars 2020.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, merci à toutes et tous, à ceux qui ont organisé et tenu le bureau de vote, ainsi qu'à tous ceux qui ont pu venir voter ce jour-là malgré les conditions sanitaires à risque.

Les bureaux étaient certes bien organisés pour assurer le maximum de protection mais il a fallu une dose de courage pour les 53 % de votants qui sont venus faire cet acte citoyen important.

C'était d'autant plus important pour nous

que la configuration de l'élection avec une seule liste pouvait augmenter l'abstentionnisme. L'objectif, tout au long de ce mandat, sera d'associer, de dialoguer avec les Saillagousains et Saillagousains pour que chacun puisse s'exprimer et participer à la construction d'un Saillagouse moderne et novateur.

Je compte bien, avec l'ensemble de l'équipe, mettre toute l'énergie nécessaire pour continuer l'action entreprise précédemment et imaginer de nouveaux axes de développement.

Les réflexions et les actions à mener porteront entre autres sur :

L'organisation d'un pôle médical et administratif autour d'une maison pluridisciplinaire

L'adaptation des équipements scolaires et sportifs aux besoins de nos populations

La création d'équipements réfléchis avec nos jeunes

L'amélioration de la sécurité des Saillagousains et du cadre de vie.

Je prends donc l'engagement, avec la nouvelle équipe municipale, de pouvoir mettre en œuvre ou en marche le programme proposé, en fonction de nos capacités financières et des partenariats obtenus pour que Saillagouse reste une commune dynamique au sein de la communauté de communes Pyrénées-Cerdagne.

**Le Maire, Georges ARMENGOL**

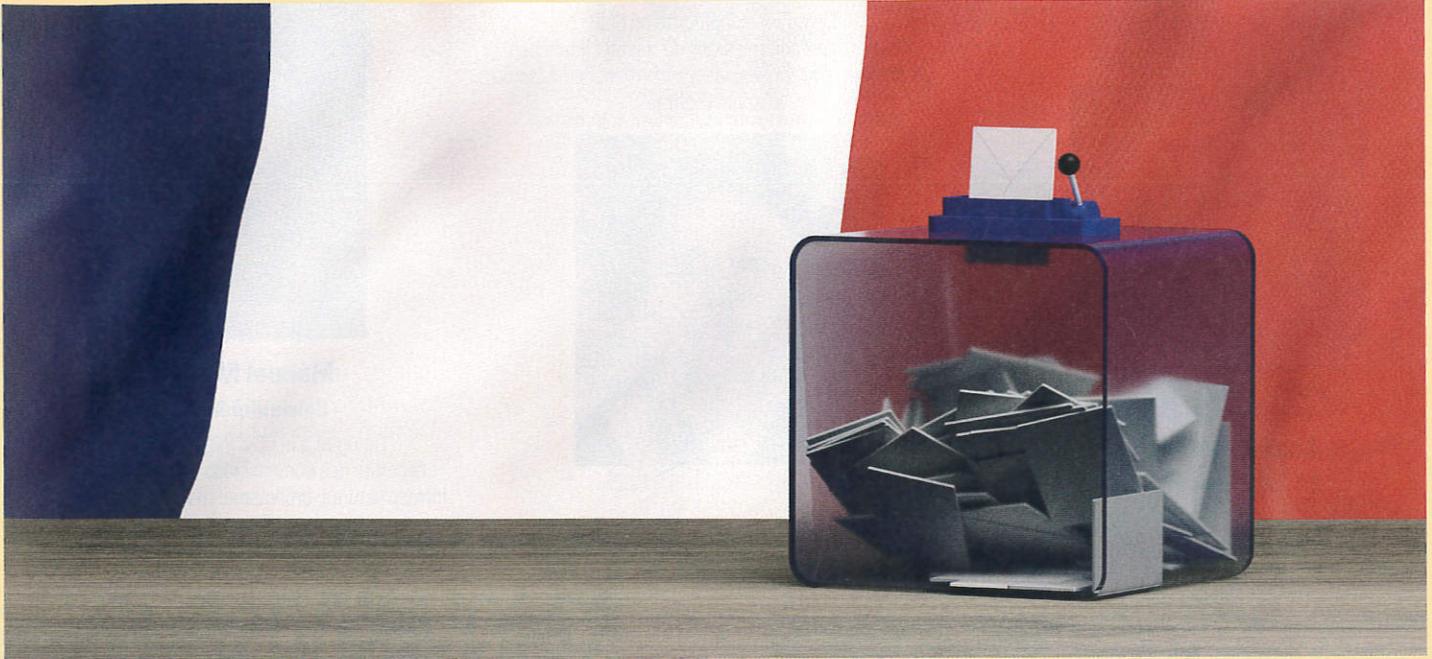


## Info dernière minute

Le 3 juillet 2020, Jean CASTEX, Conseiller Départemental, Maire de Prades, est nommé par le Président de la République, 1<sup>er</sup> Ministre.

Félicitations à l'homme qui hérite d'une charge difficile mais dont les qualités humaines, les compétences d'homme d'Etat, les expériences d'élus de terrain doivent lui permettre de s'acquitter avec succès de cette mission. Connaissant bien les dossiers départementaux et régionaux, dans ses fonctions de 1<sup>er</sup> Ministre, il pourra ainsi faire mieux prendre en compte les besoins et les dossiers structurels du territoire (TGV, RN 116, Train de nuit Paris/Toulouse/Latour de Carol/ Barcelone) ou économiques.

Fiers de la reconnaissance de ses qualités, nous lui souhaitons grande réussite pour notre pays, pour notre territoire de montagne, pour Pyrénées-Cerdagne où il vient se ressourcer régulièrement et qu'il a adopté.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES, 15 mars 2020

L'Histoire a connu des élections municipales bouleversées, bouleversantes, chahutées, négligées... mais jamais comme cette année 2020 où l'épidémie de coronavirus a remis en cause nos habitudes de vie et nos institutions.

### 15 mars 2020: 1<sup>er</sup> tour des élections municipales.

À Saillagouse, le taux de participation a été de 53.16 %.

9,15 % de votes nuls et 2.06 % de votes blancs.

La liste « *Saillagouse, l'avenir ensemble* » a été élue au 1<sup>er</sup> tour.

En même temps, ont été élus nos représentants à la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne : Georges ARMENGOL, Joëlle URRUTIA, Manuel MORALES, (remplaçante Jacqueline BALLESTER)

### La période de confinement interdisant les rassemblements, ce n'est que le 25 mai 2020 que le nouveau Conseil Municipal est installé pour procéder à l'élection du Maire et des Adjointes.

Sont élus au 1<sup>er</sup> tour:

**Maire :** Georges ARMENGOL

**1<sup>er</sup> Adjoint :** Laurent SANNA

**2<sup>e</sup> Adjointe :** Corinne MAHOT

**3<sup>e</sup> Adjoint :** Roger DOMENECH

**4<sup>e</sup> Adjointe :** Joëlle URRUTIA

### Lors de la séance du Conseil Municipal du 10 juin, ont été élus nos représentants aux intercommunalités :

**Syndicat des Abattoirs :** Georges ARMENGOL et Fabien COMES  
**Charte Intercommunale de Cerdagne :** Bénédicte BORDES et Claude ALAZET

**Chantier d'Insertion par l'Activité Économique :** Joëlle URRUTIA et Jacqueline BALLESTER

**Défense :** Roger DOMENECH

**Syndicat pour la promotion langue catalane :** Claude ALAZET et Laurent SANNA

**Parc Naturel Régional (PNR) Pyrénées-Catalanes :** Fabien COMES, Franck MORENO, Corinne MAHOT et Laurent SANNA

**Syndicat Intercommunal Scolaire :** Candy GRAMOLI et Mariano GARCIA

**SIVM de la Haute Vallée du Sègre :** Laurent SANNA et Christian SANCHEZ

**Syndicat Départemental d'Electricité :** Roger DOMENECH et Mariano GARCIA

**Syndicat de Télévision :** Laurent SANNA et Karelle BASSO

### De même cette séance a permis de mettre en place les diverses commissions de travail, qui s'organisent autour de grands thèmes :

#### FINANCES

**INFRASTRUCTURES (comprenant) :** Voirie - Pistes cyclables - Randonnées - Sport

**URBANISME :** Autorisations d'urbanisme - Aménagement de l'espace - Cadre de vie - Travaux - Infrastructures - Sécurité

**ENTREPRISES :** Tourisme - Économie - Maintenance-logistique

**EDUCATION :** Enfance jeunesse - Écoles

**CULTURE PATRIMOINE :** Animations - Communication

**VIE ASSOCIATIVE**

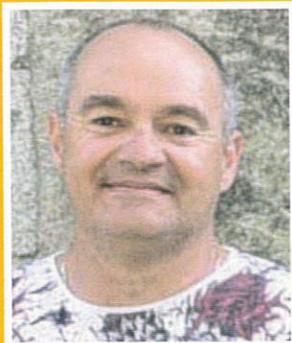
**AGRICULTURE FORÊT ENVIRONNEMENT**

**PERSONNEL TECHNIQUE**



**Corinne MAHOT****2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

Déléguée suppléante au PNR  
Membre des commissions de travail : finances,  
urbanisme, entreprises, vie associative, commission  
d'appel d'offres

**Laurent SANNA****1<sup>er</sup> Adjoint au Maire**

Délégué au SIMM de la Haute Vallée du Sègre  
et Syndicat de Télévision.  
Suppléant au Syndicat de la Langue Catalane  
et au PNR  
Membre des commissions de travail : finances,  
infrastructures, urbanisme, enfance jeunesse, vie  
associative, commission d'appel d'offres

**Manuel MORALES****Conseiller Municipal**

Délégué à la CDC Pyrénées-Cerdagne  
Membre des commissions de travail : finances,  
infrastructures, urbanisme, maintenance logistique,  
suppléant Commission d'Appel

**Mariano GARCIA****Conseiller Municipal**

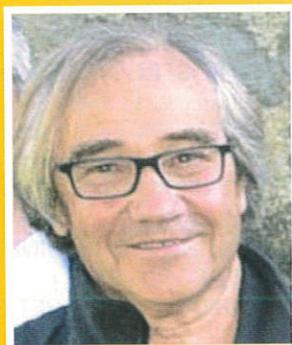
Délégué au Syndicat  
Intercommunal Scolaire et  
suppléant au SYDEEL  
Membre des commissions  
de travail : finances,  
infrastructures, urbanisme,  
agriculture forêt  
environnement

**SAILLAGOUSE, l'équipe****Bénédicte BORDES****Conseillère Municipale**

Déléguée à la Charte Intercommunale  
de Cerdagne  
Membre des commissions de travail  
: finances, entreprises, culture et  
patrimoine, agriculture forêt et  
environnement.  
Suppléante Commission d'Appel  
d'Offres

**Christian SANCHEZ****Conseiller Municipal**

Délégué au SIMM de la Haute Vallée du Sègre  
Membre des commissions de travail : finances,  
infrastructures, urbanisme, enfance jeunesse,  
commission d'appel d'offres

**Georges ARMENGOL****Maire de Saillagouse,**

Président de la CDC Pyrénées-Cerdagne  
Délégué au Syndicat des Abattoirs  
Membre de toutes les commissions de travail



**Karelle BASSO**

**Conseillère Municipale**

Déléguée suppléante au Syndicat de Télévision  
Membre des commissions de travail : finances, maintenance logistique, éducation

**Fabien COMES**

**Conseiller Municipal**

Délégué au PNR,  
suppléant au Syndicat des Abattoirs  
Membre des commissions de travail : finances, infrastructures, maintenance logistique, culture et patrimoine, agriculture forêt environnement



**Joëlle URRUTIA**

**4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

Déléguée à la CDC Pyrénées-Cerdagne et au Chantier d'Insertion  
Membre des commissions de travail : finances, entreprises, éducation, culture et patrimoine, vie associative

# municipale 2020/2026



**Franck MORENO**

**Conseiller Municipal**

Délégué au PNR  
Membre des commissions de travail : finances, infrastructures, urbanisme

**Claude ALAZET**

**Conseillère Municipale**

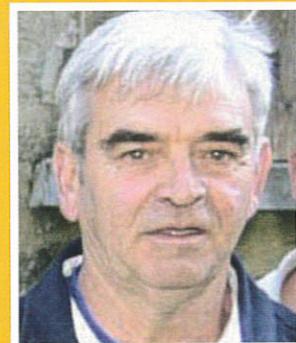
Déléguée au Syndicat de la Langue Catalane et suppléante à la Charte Intercommunale de Cerdagne.  
Membre des commissions de travail : finances, culture et patrimoine, vie associative



**Caddy GRAMOLI**

**Conseillère Municipale**

Déléguée au Syndicat Intercommunal Scolaire  
Membre des commissions de travail : finances, urbanisme, éducation, culture et patrimoine, suppléante à la commission d'appel d'offres



**Roger DOMENECH**

**3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire**

Délégué à la Défense et au SYDEEL  
Membre des commissions de travail : finances, entreprises, vie associative, agriculture forêt environnement, personnel technique



**Jacquie BALLESTER**

**Conseillère Municipale**

Déléguée suppléante à la CDC Pyrénées-Cerdagne et au Chantier d'Insertion.  
Membre des commissions de travail : finances, urbanisme, enfance jeunesse

## Nos peines et nos joies

### Décès

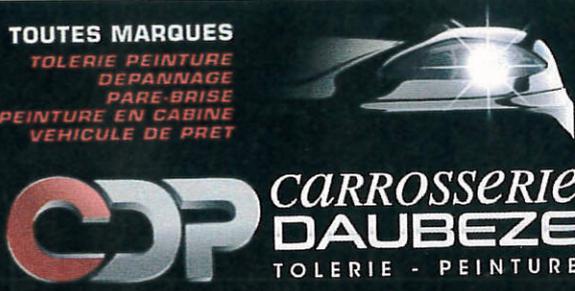
M. Michel CHABART  
M. Gérard BALMISSE  
Mme Marie-Rose GAVAGNACH CALL  
Mme Monique BAUDART (Bazan)  
M. Jordi SALONI

### Naissances

Lucia ANGELI BADIA  
Tom SARDA  
Antoine GONZALEZ  
Capucine CLÉMENT RIBOT  
Candice BEGNY QUEZIN

### Commerce

TOUTES MARQUES  
TOLERIE PEINTURE  
DEPANNAGE  
PARE-BRISE  
PEINTURE EN CABINE  
VEHICULE DE PRET



**CARROSSERIE  
DAUBEZE**  
TOLERIE - PEINTURE

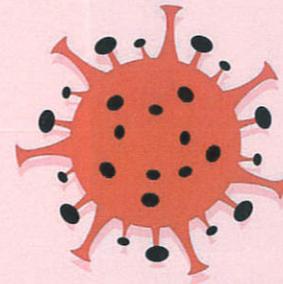
7<sup>TER</sup> rue des Chevreuils • 66800 SAILLAGOUSE  
04 68 05 34 48 • 06 38 52 98 50  
CDPcarrosserie@gmail.com

## Période d'État d'Urgence Sanitaire

Élus et agents communaux ont œuvré de concert pour mettre en place un service aux populations durant le confinement et nos collaborateurs ont assuré, soit en télétravail, soit en présentiel, à tour de rôle, les missions qui leur sont dévolues.

Ainsi, les agents techniques, dès la 2<sup>e</sup> semaine, se sont consacrés au nettoyage et rangement des ateliers et alentours et ont continué ensuite en entretenant les espaces verts et en réalisant des décorations en divers endroits de la commune.

Avec le personnel administratif, cette période a été l'occasion d'archivage et de contact avec les personnes fragiles ou les personnes de plus de 70 ans vivant seules. Merci à tous et aux services de la Sous-Préfecture de Prades qui ont permis le maintien des marchés hebdomadaires pour les fruits et légumes, salaisons et fromages.



**COVID-19**  
CORONAVIRUS

## COVID-19

Nous venons de vivre un début d'année 2020 soumis à de nombreuses difficultés (tempête Gloria en janvier, fermeture de la RN 116 dès février puis à partir du mois de mars, confinement en raison du coronavirus).

Depuis le 11 mai, le Gouvernement a décidé du déconfinement par étapes successives.

C'est néanmoins une situation complexe, car cette période de vacances amène un brassage important de populations et peut déclencher une nouvelle crise ou de nombreux foyers, situation que nous n'avons pas connue dans la première étape de la crise, notre territoire ayant été épargné.

Notre territoire de la montagne catalane est, c'est vrai, une véritable valeur refuge, d'autant que les activités qui sont proposées peuvent permettre la distanciation naturelle.

La situation complexe que nous avons vécue et la situation actuelle, auront un impact très fort sur notre économie, sur l'emploi, sur nos entreprises, sur nous tous.

Pourtant c'est notre santé qui est au centre de mes préoccupations.

C'est pourquoi il est primordial de respecter les gestes barrières, les consignes prescrites afin d'éviter un nouveau flux de malades.

Distanciation, port du masque, lavage des mains sont, pour le moment, les meilleurs réflexes à conserver et pérenniser. Je rappelle que les masques lavables livrés par le Département, la Région et l'État sont à la disposition de chaque habitant à la Mairie de Saillagouse.

Je recommande à chacun de prendre la mesure du danger et de sortir protégé d'un masque.

Pour ce qui concerne les animations de cet été, au fur et à mesure de l'évolution de la situation, des directives gouvernementales, nous déciderons du maintien des animations.

Aujourd'hui, celles qui permettent la distanciation sont maintenues :

- Saillagouse en concert
- Le Marché des Potiers (en extérieur)
- Le Salon de la Brocante (extérieur et préau)
- La fête du 15 août en attente des autorisations préfectorales

# RÉGLEMENTATION CARTES GRISES... Comment ça marche ?

La mise en place en 2019 d'un nouveau système d'immatriculation des véhicules, baptisé SIV, a bouleversé la réglementation des cartes grises :

- **Une immatriculation à vie** : désormais, tout nouveau véhicule conserve le même numéro d'immatriculation, et ce, de sa date de mise en circulation à sa destruction. Un changement de propriétaire sur la carte grise ou un déménagement dans un autre département ne modifie donc plus l'immatriculation.
- **Un nouveau format d'immatriculation** : le précédent système d'immatriculation, le FNI, suivait une forme d'immatriculation spécifique (123-AB-01). Le nouveau système d'immatriculation adopte un nouveau format, à savoir AB-123-CD.
- **Le choix de son numéro de département** : les 3 derniers chiffres de l'immatriculation ne correspondent plus au numéro du département. S'il le souhaite, le propriétaire du véhicule peut néanmoins personnaliser sa plaque d'immatriculation en ajoutant le numéro de département de son choix (y compris s'il vit ailleurs). Pouvant être réalisé chez un professionnel, ce changement n'implique aucune démarche administrative.
- **La même carte grise en cas de déménagement** : avec le SIV, il n'est plus nécessaire de faire une nouvelle carte grise en cas de changement d'adresse. Pour vos 3 premiers déménagements, vous devez simplement déclarer le



changement de situation et coller une vignette sur le certificat d'immatriculation pour couvrir votre précédente adresse.

L'application de cette nouvelle réglementation sur les cartes grises a eu un autre effet majeur : **il n'est désormais plus possible de faire une demande d'immatriculation en préfecture ou en sous-préfecture**. Dans le cadre de la dématérialisation des services, il existe désormais deux possibilités pour faire une demande de carte grise :

- passer par le site ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) mis en place par le gouvernement ;
- ou confier la demande à un professionnel homologué (garages, assureurs, plateformes... agréés par le Trésor Public) (service payant)

Les démarches concernant le changement de propriétaire du véhicule sont à réaliser aussi bien de la part du vendeur que de la part de l'acheteur.

L'ancien propriétaire dispose d'un délai de 15 jours pour déclarer la cession du véhicule. Il doit spécifier lors de la déclaration de cession les coordonnées du nouveau titulaire (l'identité et le domicile), tout comme la date de cession.

**Véhicules immatriculés à l'étranger, mais dont le détenteur habite en France** : l'adresse sur la carte grise doit correspondre au domicile. Il est donc nécessaire de procéder aux démarches pour immatriculer le véhicule en France avec l'adresse en France.

Bon à savoir : aujourd'hui, le terme « *carte grise* » n'existe plus. Le document s'appelle désormais le « *certificat d'immatriculation* ».

## Les meublés de tourisme

Les meublés de tourisme (maisons, appartements ou studios meublés) sont des hébergements loués à la journée, à la semaine ou au mois, à l'usage exclusif du locataire, sans que le vacancier puisse y élire domicile (article D. 324-1 du code du tourisme).

Pour les loueurs, la déclaration d'un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non, est obligatoire auprès de la mairie où est situé le meublé (faute de déclaration, contravention possible jusqu'à 450 €) au moyen du formulaire Cerfa n° 14004\*04. Cette démarche est gratuite.

La mairie délivre un accusé de réception.

Puis le loueur se rend à l'Office de Tourisme Communautaire de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne (place du Roser à Saillagouse) afin de préciser le descriptif de la location, laquelle sera ensuite mise en ligne sur le site [www.pyrenees-cerdagne.com](http://www.pyrenees-cerdagne.com) (attention, il vous sera demandé l'accusé de réception de l'enregistrement de votre logement à la mairie).



# La GENDARMERIE communiqué...

## Période de confinement mars à mai 2020 :

Les services de Gendarmerie de Bourg-Madame / Saillagouse félicitent la très grande majorité de la population de Cerdagne pour le respect des mesures gouvernementales dans le cadre du confinement lié à la COVID-19. En effet, au côté des résidents, nous avons traversé cette épreuve tous ensemble, avec sérieux. La Gendarmerie a été mise à contribution pour effectuer des contrôles réguliers. Ces contrôles se sont déroulés dans le respect mutuel, avec discernement.

Il est important de préciser ici que, malheureusement, des infractions ont été relevées pour le non respect des mesures. 90% de ces infractions à l'encontre de ressortissants Espagnols et 5% envers des ressortissants Français qui se positionnaient sur la voie publique pour consommer abusivement de l'alcool.

Le bilan est donc plus que positif pour le reste de la population.

Durant cette période, les services ont également fait preuve de compréhension envers certains comportements contraires à la réglementation (bricolage-jardinage les dimanches et jours fériés - brûlage de déchets verts...)

### 1. Il est utile de rappeler l'arrêté préfectoral 3560/2005 du 7 Octobre 2005 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage :

Article 2 : bruits de voisinage liés aux comportements, bruits inutiles, désinvoltés ou agressifs : cris des animaux, principalement les aboiements, appareils de diffusion du son et de la musique, outils de bricolage ou jardinage, pétards, fêtes familiales...

Article 3 : Lorsque ces bruits sont de nature à porter atteinte à la tranquillité publique, la durée, la répétition ou l'intensité seront prises en compte pour l'appréciation de la gêne occasionnée.



La gêne est constatée et peut être verbalisée.

Article 6 : jours et heures où les bruits définis sont autorisés :

-> les jours ouvrables de 08h à 12h et de 14h à 20h

-> les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h

-> les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les infractions sont des contraventions entraînant une sanction pécuniaire directe.

**2. Suite à la construction d'une déchetterie à UR, autorisant la dépose des déchets, notamment les déchets verts, il est formellement interdit de procéder à des brûlages sur sa propriété.** Pour les professionnels (agriculteur par exemple) une demande doit être déposée sur le site [www.autorisation-brulage66.com](http://www.autorisation-brulage66.com)

Les infractions au Code de l'environnement sont également des contraventions.

## TRI NON RECYCLÉ

30 % des poubelles jaunes sont des erreurs de tri.  
Soit près d'1 emballage sur 3 n'est pas recyclé.

Le refus de tri signifie que des emballages et/ou des objets ne peuvent pas être triés et recyclés. Ils sont alors rejetés de la chaîne de recyclage du centre de tri de Calce et redirigés vers le centre d'incinération des ordures ménagères. Il est alors dommage que le geste de tri ait été fait mais que le recyclage ne peut être assuré derrière, à cause d'une mauvaise compréhension des consignes de tri.

### Le refus de tri peut être dû à :

- des emballages enfermés dans des sacs-poubelles (nos voisins espagnols trient dans des sacs chez eux...) alors que notre département trie EN VRAC
- des emballages emboîtés les uns dans les autres alors qu'il est indispensable de SÉPARER CHAQUE MATIÈRE
- des emballages en carton non écrasés alors qu'il faut impérativement les écraser afin d'éviter que d'autres emballages plus petits ne s'y glissent (éviter l'emboîtement)
- des emballages non vidés de leur contenu alors qu'il faut bien les vider afin de ne pas salir le reste des emballages ménagers recyclables
- des objets en plastique alors que SEULS LES EMBALLAGES PLASTIQUES SE RECYCLENT

Pour toute info : [www.pyrenees-cerdagne.fr](http://www.pyrenees-cerdagne.fr) (puis sélectionner « déchetterie communautaire »)

## DANS LA POUBELLE JAUNE

### RECYCLABLE



### PAS RECYCLABLE





## Tempête Gloria

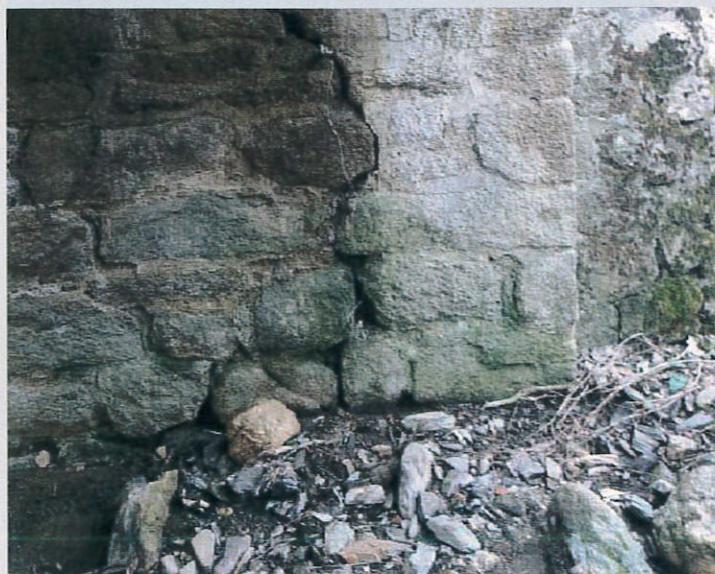
La tempête Gloria s'est abattue fin janvier 2020 sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement sur nos hauts cantons du 21 au 23 janvier entraînant avec elle les colères du temps avec des pluies diluviennes, des vents cycloniques et des chutes de neige très importantes.

### Sur la commune de Saillagouse, deux phénomènes ont provoqué d'importants dégâts

Des coulées de boue, entraînant des pierres et arbres arrachés ont très gravement fragilisé le pont dit « du Rec de Bayel », route d'Estavar (fissuration des bandeaux). Un cabinet d'expertise mandaté rapidement a constaté cette fragilisation et recommandé la fermeture de la voie à la circulation. En raison du confinement, aucune entreprise spécialisée dans les ponts-voiries n'a pu se rendre sur place pour estimer le montant des travaux. À ce jour, les travaux de remise en état sont commandés et devraient intervenir fin août.

### Les forêts communales de Mirabeau, route d'Eyne et de Védriagnans présentent, quant à elles, d'importants dégâts

Arbres arrachés, certains en équilibre précaire les uns sur les autres, chemins inaccessibles (comme par exemple le sentier archéologique sur la forêt dite d'Eyne). L'Office National des Forêts a dressé un bilan des travaux à mettre en œuvre. Des devis de restauration ont été demandés ainsi que des demandes de subvention. En attendant, certains chemins sont impraticables et les accès interdits en raison de la dangerosité.



## École élémentaire

Suite à la demande d'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école primaire depuis 3 ans (29 enfants par classe en moyenne), l'Éducation Nationale a décidé

d'affecter un nouveau poste d'enseignant qui permet ainsi l'ouverture d'une classe supplémentaire pour la rentrée de septembre 2020. Ce sont ainsi près de 120 enfants qui feront leur rentrée de septembre à l'école publique élémentaire et 50 à l'école maternelle.

C'est pourquoi la commune, en accord avec le Directeur, a sollicité une subvention pour l'acquisition de matériel informatique de manière à équiper la nouvelle classe.

À ce sujet la commune de Saillagouse est la première commune de moins de 3500 habitants du département à avoir obtenu le label numérique de niveau 3 permettant ainsi d'attester de la dynamique en matière d'usage du numérique dans les écoles.



## L'école maternelle fait peau neuve

Après des travaux d'ampleur sur le bâtiment de l'école élémentaire (toiture, fenêtres et volets en double vitrage, abaissement et isolation des plafonds, changement de l'éclairage des salles),

C'est au tour de l'école maternelle avec la réfection totale de la toiture par l'entreprise Cermat d'Estavar, l'isolation des combles l'an dernier par nos agents techniques, le changement des portes et fenêtres (double vitrage) et la pose de volets électriques par l'entreprise Alu Cerdagne Capcir de Gérard Corbeilla. Autant de travaux qui apporteront un confort pour les enfants, les enseignants et nos agents communaux, mais permettront également des économies d'énergie.

Ces travaux sont financés par des subventions de l'État, de l'Europe via la Région et d'une part d'autofinancement.



## Espace vert « Cal Roc »

Lors de la période de confinement, nos agents techniques ont imaginé et réalisé la petite halle sur l'espace vert à l'entrée de Saillagouse, sur un terrain gracieusement prêté par Mrs Michel et Sébastien MARTOS. Cet espace sera dénommé « Cal Roc » du nom de la maison d'origine de cette famille.

Les outils agricoles présentés ont été offerts par M. Le Menn. D'autres outils sont également exposés et mis en valeur sur un nouvel espace en l'entrée du hameau de Rô (en venant de Saillagouse).

Un grand merci à Mrs Martos et M. Le Menn pour leur participation à l'embellissement de notre commune.



## Classement cloche de la chapelle de Rô

Le Ministère de la Culture a décidé de classer au titre des Monuments Historiques (objet mobilier) la cloche de la chapelle Saint-Antoine-abbé de Rô et son battant (arrêté n° 2019/0419-18 du 07 mai 2019).

Datée de 1704, en bronze, elle présente un intérêt particulier du point de vue de l'Art mais aussi de l'Histoire en tant que témoin de l'évolution de la facture instrumentale du XVIIIe siècle.



## Naissances aux plans d'eau

En ce mois de mai « confiné », 4 cygneaux sont nés aux plans d'eau.

**RAPPEL :** les chiens doivent OBLIGATOIREMENT être tenus en laisse.

## Bourg-Centre

Parmi les dossiers proposés dans le cadre du Bourg-Centre, retenu par la Région, une première tranche est proposée permettant de relier les « hauts de Saillagouse » au cœur du village (rue du Carlit et route nationale jusqu'au Nid Cerdan).

### Ce chantier prévoit :

- De traiter le canal d'arrosage jusqu'à la route nationale, tout en créant un espace partagé avec une partie destinée à la circulation douce.
- D'aménager un espace repos avec arrêt bus pour les scolaires

- Un espace circulation douce le long de la route nationale permettant de traiter le pluvial et organisant des aménagements de repos qualitatifs qui définiront mieux l'entrée de la zone urbanisée

Le panneau « *entrée de village* » sera remonté à hauteur du camping Illisa

Des demandes de subvention ont été sollicitées auprès de l'Etat, la Région, le Département. La Région Occitanie a notifié sa participation pour 53.000 €.

En outre, un lotissement de 6 parcelles va être engagé qui permettra de démarrer les premiers permis de construire au printemps 2021.

Les prix seront étudiés pour répondre aux besoins d'habitat permanent.

## Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne

L'une des premières décisions votée par la nouvelle Assemblée de la CDC Pyrénées-Cerdagne le 9 juillet 2020, le jour même de l'installation, concerne l'aide aux entreprises.

Notre tissu économique a été mis en grande difficulté par la tempête Gloria, suivi de la fermeture de la Route Nationale 116 et enfin la crise du coronavirus qui a contraint de nombreuses entreprises à fermer.

Dans le respect des textes législatifs et en partenariat avec la Région « *chef de file dans la compétence économique* » et le Conseil Départemental pour la partie sanitaire, la Communauté de Communes a voté :

Un dégrèvement exceptionnel de 2/3 de la contribution foncière à l'entreprise pour les entreprises dont le code APE correspond à celles relevant de l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, le sport...



(suivant décret). Cela représente une aide de 60.000 € dont la moitié sera restituée par l'Etat en 2021.

Une contribution au Fonds l'OCCAL mis en place par la Région pour un montant de 2€ / habitant, soit environ 20.000 € auxquels s'ajoutent les parts Région et Département et représente pour les entreprises de

Pyrénées Cerdagne un fonds de 80.000 € permettant :

Des avances remboursables de 50 % du besoin de trésorerie sur 24 mois à 0 %  
Subvention de 70 % d'investissements pour des mesures sanitaires

Une suspension de 3 mois de la redevance « *ordures ménagères* » pour les établissements dont le code APE correspond au décret, à jour de leurs impôts et qui n'ont pas utilisé la déchetterie, soit environ 30.000 €

Des actions de promotion en faveur du territoire avec l'ADT (Agence de Développement Touristique) et en direct, en utilisant entre autres, des influenceurs.

Le montant engagé par la CDC correspond à environ 100.000 € au profit des entreprises.

S'ajoutent à cela les subventions aux entreprises qui modernisent leur outil de production ou se développent : le soutien « *économique aux entreprises et l'aide à l'immobilier d'entreprises* ».



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## *Pyrénées-Cerdagne*

### Conseil Communautaire - Les élus

#### Le Président, les vice-Présidents



**GEORGES ARMENGOL**  
Maire de Saillagouse



**CECILE HOUYAU**  
Maire de Latour de Carol



**STEPHANE SURROQUE**  
Maire de Palau de Cerdagne



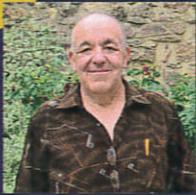
**CLAUDE GRAU**  
Maire d'Egat



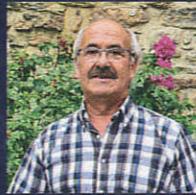
**ISIDORE PEYRATO**  
Maire d'Err



**LAURENT LEYGUE**  
Maire d'Estavar



**JEAN-LOUIS MARTY**  
Conseiller municipal  
Valcabollère



**MICHEL ORRIOL**  
Adjoint Osséja



**ERIC CHARRE**  
Adjoint Angoustrine



**JEAN PEYRATO**  
Adjoint Sainte-Leocadie



**NABIL AYACHE**  
Adjoint Bourg-Madame

#### Les délégués communautaires titulaires



**CHRISTIAN PALLARÈS**  
Maire d'Angoustrine



**DANIEL ARMISEN**  
Maire de Bourg-Madame



**SANDRINE LAURENT**  
Adjointe Bourg-Madame



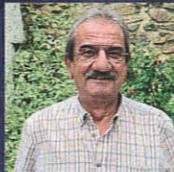
**SYLVIE SORLI**  
Conseillère municipale  
Bourg-Madame



**ALAIN COLOMER**  
Maire de Dorres



**FELIX BLANCO**  
Adjoint EGAT



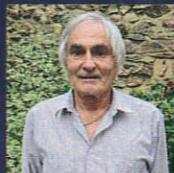
**BERNARD GROS**  
Maire d'Enveitg



**RENÉ GARRETA**  
Adjoint Enveitg



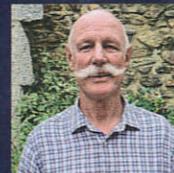
**STEPHANE TUBAU**  
Adjoint Err



**JEAN-CLAUDE RIVAYROL**  
Adjoint Estavar



**CAROLE ERNST**  
Adjointe Latour de Carol



**RAYMOND DHERS**  
Adjoint Llo



**FRANCINE MAJORAL**  
Maire de Nahuja



**ROGER CIURANA**  
Maire d'Osséja



**ROSE-MARIE ESTEVA**  
Adjointe Osséja



**JEAN-LUC VILLERET**  
Adjoint Palau de Cerdagne



**MARIUS HUGON**  
Maire de Porta



**PHILIPPE MAURISSE**  
Maire de Porté-Puymorens



**JOELLE CALVET URRUTIA**  
Adjointe Saillagouse



**MANUEL MORALES**  
Conseiller municipal  
Saillagouse



**MAURICE DE GERONA**  
Maire de Targasonne



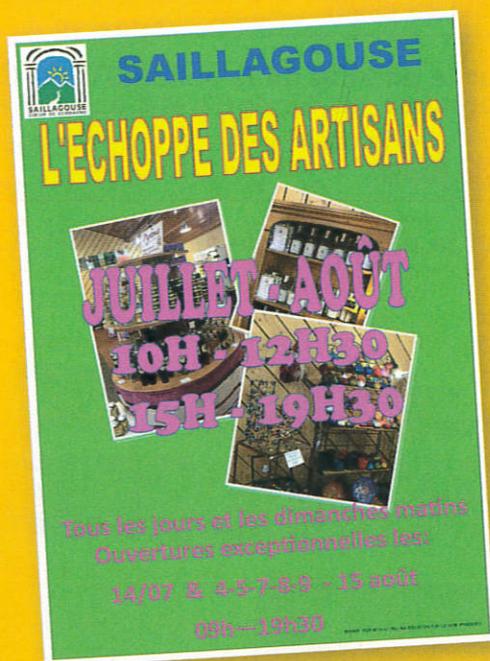
**FRANCIS GANTOU**  
Maire d'Ur



**STEPHANE ROS**  
Adjoint Ur

# Les animations estivales 2020

13



## L'ÉCHOPPE DES ARTISANS

### Salle de la Maire

**Juillet et août:** tous les jours et les dimanches matin de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30.

**Ouvertures exceptionnelles:** 4-5-7-8-9-15/08 de 9h à 19h30

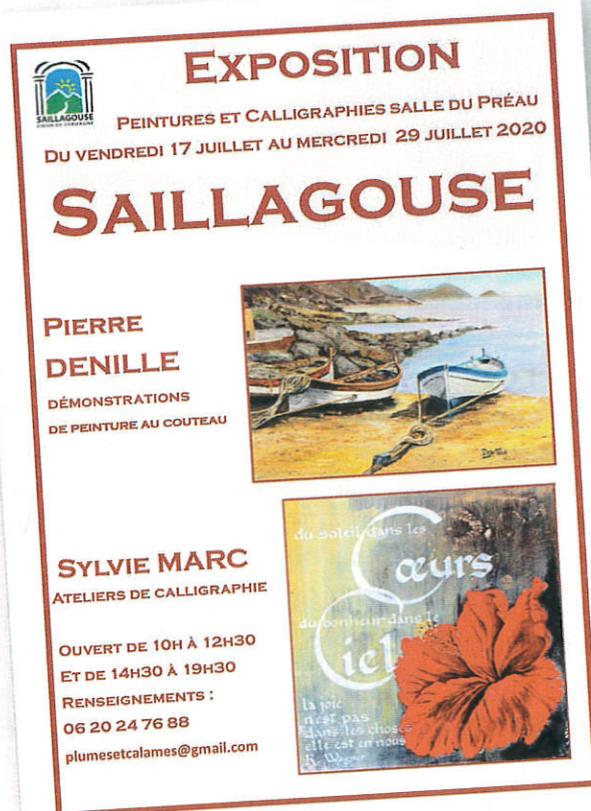
**Septembre:** de 10h à 12h et de 15h à 18h, tous les jours et les dimanches matin

## Marché

**Place de l'école, les mercredis et dimanches matin de 8 h à 13 h**

## Marché de Producteurs

**Tous les dimanches matin dans les jardins de la Mairie.**



## Du vendredi 17 juillet au 29 juillet

**De 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 0 - entrée libre :** Exposition des œuvres de Sylvie MARC et Pierre DENILLE

Mme MARC expose des peintures et de la calligraphie. L'artiste propose également un atelier de calligraphie durant la durée de son exposition du 17 au 29 juillet. Les séances sont de 2 heures et limitées à 6 personnes (en raison de la COVID-19 afin de respecter la distance entre chaque participant). La séance est à 10 € par personne, le matériel est fourni par l'artiste. M. DENILLE expose des peintures.



### Samedi 18 juillet

**20h à l'église Ste Eugénie de Saillagouse, « Saillagouse en concert » (9<sup>e</sup> édition) :** 250<sup>e</sup> anniversaire de Beethoven, 10 sonates pour violon et piano avec Mme Ala Voronkova au violon, M. Nicolas Licciardi au piano et M. Guerassim Voronkov au piano.

Renseignements et réservations à l'Échoppe des Artisans au 0468047289

Tarifs : entrée 15 € le concert, abonnement de 2 concerts 25 €, 3 concerts 35 €, 4 concerts 45 €, 5 concerts 55 €. Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans, 10 € pour les enfants de 11 à 18 ans.

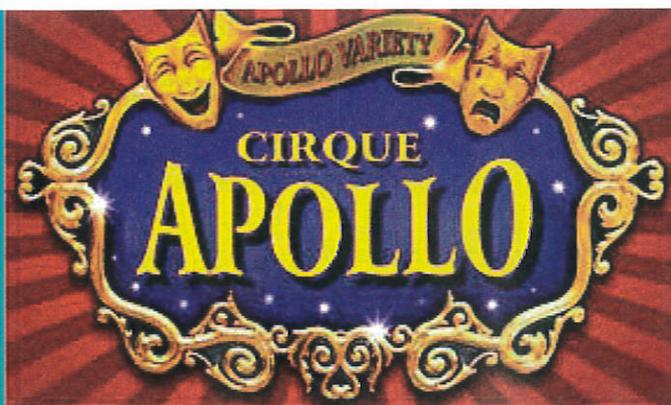
### Samedi 25 juillet

**20h à l'église Ste Eugénie de Saillagouse : « Saillagouse en concert » (9<sup>e</sup> édition).**

Musique de chambre des Pays-Bas, de Catalogne et de France avec : Huydts, Bertran, Boissier invités du festival. Avec Mme Ala Voronkova au violon, M. Nicolas Licciardi au piano et M. Guerassim Voronkov au piano et M. Sébastien Huydts au piano.

Renseignements et réservations à l'Échoppe des Artisans au 0468047289

**Tarifs :** entrée 15 € le concert, abonnement de 2 concerts 25 €, 3 concerts 35 €, 4 concerts 45 €, 5 concerts 55 €. Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans, 10 € pour les enfants de 11 à 18 ans.

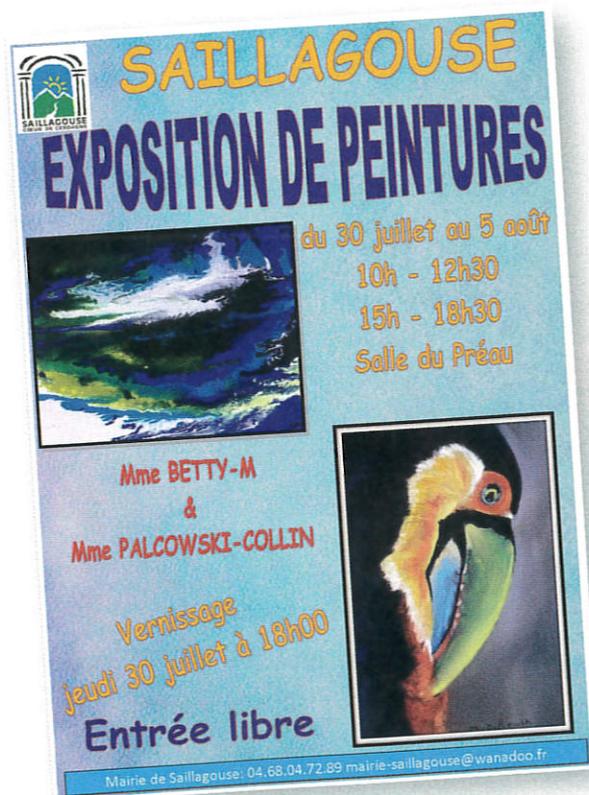


### Mercredi 29 juillet

**18h sur le parking de la salle ESTER :** Cirque Apollo

### Jeudi 30 juillet

**18h sur le parking de la salle ESTER :** Cirque Apollo



### Jeudi 30 juillet

**18h :** Vernissage de l'exposition (peintures) de BETTY et de Mme PALCOWSKI – COLLIN au préau (entrée libre).

L'exposition accueillera le public du 30 juillet au 5 août de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30 (entrée libre).



### Vendredi 31 juillet

**20h à l'église Ste Eugénie de Saillagouse :**  
« Saillagouse en concert » (9<sup>e</sup> édition).

250<sup>e</sup> anniversaire de Beethoven, 10 sonates pour violon et piano avec Mme Ala Voronkova au violon, M. Nicolas Licciardi au piano et M. Guerassim Voronkov au piano.

Renseignements et réservations à l'Échoppe des Artisans au 0468047289

Tarifs : entrée 15 € le concert, abonnement de 2 concerts 25 €, 3 concerts 35 €, 4 concerts 45 €, 5 concerts 55 €. Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans, 10 € pour les enfants de 11 à 18 ans.

### Dimanche 2 août

**18h à l'église Ste Eugénie de Saillagouse :**  
« Saillagouse en concert » (9<sup>e</sup> édition).

250<sup>e</sup> anniversaire de Beethoven, 10 sonates pour violon et piano avec Mme Ala Voronkova au violon, M. Nicolas Licciardi au piano et M. Guerassim Voronkov au piano.

Renseignements et réservations à l'Échoppe des Artisans au 0468047289

Tarifs : entrée 15 € le concert, abonnement de 2 concerts 25 €, 3 concerts 35 €, 4 concerts 45 €, 5 concerts 55 €. Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans, 10 € pour les enfants de 11 à 18 ans.



### Mardi 4 et Mercredi 5 août

**Marché des potiers dans les jardins de la Mairie avec démonstration de tournage et ateliers initiation à la poterie (gratuit) – Le marché fête ses 30 ans**

### Mardi 4 août

**19h30 à la médiathèque Jordi Pere Cerdà :**  
conférence sur Etienne OLIVA (entrée libre) par M. José URRUTIA



### Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 août

**Salon de la Brocante de 9h à 19h dans les jardins de la Mairie et dans la salle du préau (entrée libre)**

### Dimanche 9 août

**À 18 heures et à 20 h à l'église Ste Eugénie de Saillagouse :** « Saillagouse en concert » (9<sup>e</sup> édition).

250<sup>e</sup> anniversaire de Beethoven, triple concerto op 56 avec Mme Ala Voronkova au violon, M. Nicolas Licciardi au piano, M. Jean PALET au violoncelle, l'orchestre de chambre Camerata Vivaldi, M. Guerassim Voronkov compositeur et chef d'orchestre.

Renseignements et réservations à l'Échoppe des Artisans au 0468047289

Tarifs : entrée 15 € le concert, abonnement de 2 concerts 25 €, 3 concerts 35 €, 4 concerts 45 €, 5 concerts 55 €. Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans, 10 € pour les enfants de 11 à 18 ans.

## Lundi 10 août



### SAILLAGOUSE

Salle du Préau

#### EXPOSITION DE PEINTURE (M&M Mélo)

Du 10 au 14 Août 2020  
De 10H00 à 12H00  
De 14H00 à 17H00

Entrée libre



Vernissage  
Le 10 Août 2020  
À 18H00

MARIE ROSE PEREZ

Association Ecole  
Evénement  
Espace en Provence  
0622164989

Atelier de serviettage sur verre  
Matériel fourni (5 €)

**18h** : vernissage de l'exposition (peintures) de Mme PEREZ Marie Rose au préau (entrée libre).

L'artiste propose également un atelier de serviettage sur verre à 6€, la matériel est fourni.

L'exposition accueillera le public

du 10 au 14 août de 10h à 12h00 et de 14h à 17h00 (entrée libre).



## Lundi 10 août

**18h** : Cirque Zavatta sur le parking de la salle ESTER

## Mardi 11 août

**16h** : Cirque Zavatta sur le parking de la salle ESTER

## Samedi 15 août

**TOUTES LES MANIFESTATIONS DE CETTE JOURNÉE SONT « SOUS RÉSERVE » DES AUTORISATIONS PREFERATORIALES (fonction de l'évolution de la COVID-19)**

**Le détail de cette journée sera diffusé ultérieurement**

## Lundi 17 août



### PEINTURE DESSIN

Chantal Boursiac

Avec la participation de ses élèves

Atelier Art et Partage 66 - Saillagouse 06.20.93.19.89



Salle du Préau - en face Mairie -  
11h-12h30 / 15h-19h30  
Tous les jours sauf mardis

SAILLAGOUSE  
17-31 AOUT 2020

**18h** : vernissage de l'exposition (peintures et dessins) de Mme Chantal BOURSIAC avec la participation de ses élèves de l'Atelier Art et Partage 66 à Saillagouse au préau (entrée libre).

L'exposition accueillera le public du 17 au 31 août tous les jours sauf les mardis, de

11h à 12h30 et de 15h à 19h30 (entrée libre).



## Mercredi 19 août

**19h à l'église Ste Eugénie à Saillagouse** : dans le cadre du festival « Les Clés du Classique » 15<sup>e</sup> édition, concert « Duo Fortecello and Friends ».

Le duo invite un grand violoniste russe M. Vadim TCHIK (lauréat des concours Tchaïkovski et Paganini) dans un programme hommage au grand compositeur belge Henri VIEUXTEMPS dont on fête en 2020 le bicentenaire de la naissance.

Œuvres de VIEUXTEMPS, SERVAIS et LEKEU.

Tarif unique : 14 €. Gratuit pour les moins de 12 ans et diverses formules d'abonnements.

Possibilité de formule « concept-repas » en partenariat avec l'Hôtel Planes à Saillagouse.

Renseignements : 06 84 07 35 45

Réservations en ligne : [www.lesclesduclassique.com](http://www.lesclesduclassique.com)

## Samedi 22 août

**18h30 à la médiathèque Jordi Pere Cerdà** : exposition et conférence « Dali, Picasso et moi » par Philippe VIGIER, historien d'art, plasticien et écrivain, accompagné au piano par Mme VIGIER Francesca. L'artiste exposera également ses toiles lors de la conférence. Tarif unique : 10 €

*Le Maire,  
le Conseil Municipal, leurs collaborateurs  
vous souhaitent un excellent été à Saillagouse,  
au cœur de Pyrénées-Cerdagne.*

*Appliquez les gestes barrières  
prenez soin de vous et de vos proches.*

